



Calendrier

Décembre 2011

- Mercredi 7/12 Débutants et Généatique local adh 17h30
Jo Duc
- Mardi 13/12 Conférence Salle Polyvalente Tous 20h00
« L'Emigration en Maurienne »
André Grange
- Mercredi 14/12 Relevés dépouillement local adh 16h30
Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis
- Mercredi 21/12 Paleo Lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufrenoy
- Mercredi 28/12 Permanence rencontre local tous 17h30
« Papillottes et Chocolats »
Jean Marc Dufrenoy

Janvier 2012

- Mercredi 4/1 Débutants et Généatique local adh 17h30
Jo Duc
- Mercredi 11/1 Relevés dépouillement local adh 16h30
Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis
- Mercredi 18/1 Paleo Lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufrenoy
- Mercredi 25/1 Permanence rencontre local tous 17h30
Jean Marc Dufrenoy

Les Forums,.....ça continue!

Le 23 octobre, c'était au tour de l'Association « Les Marmottes de Savoie », basée à Annecy, de nous inviter à son Forum de Cran Gevrier. Jean Marc et Désiré, malgré une panne de GPS, étaient venus renforcer Marie Louise et Pierre Blazy, les régionaux de l'étape. L'assistance du matin a un peu souffert de la simultanéité de la Finale de la Coupe du Monde de Rugby mais l'après midi a connu une bonne affluence. Des Maurienais exilés dans la lointaine Haute Savoie ont retrouvé avec plaisir des compatriotes et de bons renseignements pour étoffer leurs recherches. Les contacts avec les autres « exposants » sont toujours bons et les échanges fructueux et enrichissants.

Ces rencontres permettent d'accroître les contacts avec les autres associations, d'échanger expériences et astuces et d'élargir l'horizon généalogique, tout cela dans la meilleure ambiance du Monde! Ceux qui ont participé au Forum de Chambéry en septembre 2010 savent de quoi on parle !



Aux Marmottes: Jean Marc Dufrenoy, Marie Louise Blazy, Denise Darve, une « exilée » en pleine recherche et Désiré Marcellin

Un peu d'Histoire à Aussois

Mardi 8 novembre, Marie-Jo Berger est venue nous conduire pour une visite historique guidée d'Aussois. Elle nous a présenté les particularités du village : les rues, les maisons, la place centrale, l'hôpital..., illustrée par de nombreuses photos.

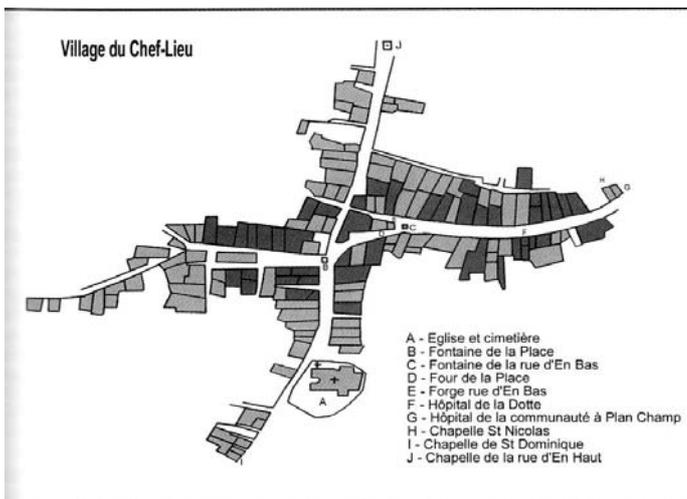
Aussois à la chance de posséder deux terriers* : un de 1512 en latin et l'autre de 1554 en français. En s'appuyant sur ces documents ainsi que sur le cadastre sarde elle a pu avoir une bonne connaissance de la topographie du village. A cette époque, les terrains et le bétail avaient plus d'importance que les maisons. On trouvait une



La conférencière

chênevière (lieu de culture du chanvre) devant chaque habitation. En 1630, la peste frappe le village : 77 décès sur 754 habitants (dont 34 pour le seul mois d'août). Ils ont été enterrés à l'emplacement de l'actuelle cour de l'école.

Aussois a connu de nombreux incendies dont un très important le 6 septembre 1727. 46 maisons furent la proie des flammes, surtout au centre du village. Nous pouvons en mesurer l'ampleur sur le cadastre sarde où sont représentées les maisons brûlées. (page suivante) A travers son exposé Marie-Jo nous promène dans tout le village en nous montrant les maisons typiques. Vers la fontaine, celle avec le cadran solaire appartenait à Esprit Lathoud, riche aussoyen qui avait hérité de la fortune de ses oncles. Un peu plus loin c'est une maison connue sous le nom de « maison des messes clandestines », qui, sous la révolution, était le lieu de célébration des offices religieux par les prêtres réfractaires.



Aussois en 1730. Les maisons brûlées sont en noir.

Marie-Jo nous a parlé de quelques aussoyens célèbres :
 Joseph Detienne qui recevra la légion d'honneur pour avoir porté Napoléon 1^{er} sur son dos,
 Paul Gros qui en 1820, part à pied de Lyon jusqu'à Jérusalem et qui à son retour donne de l'argent à la commune pour construire une école de filles tenue par les sœurs.



Enfin, elle nous a raconté la construction des forts de l'Esseillon, du pont du diable qui a permis un accès facile en rive gauche de l'Arc, et du 1^{er} hôtel d'Aussois. Cette intéressante soirée s'est terminée en visionnant un superbe DVD qui matérialisait encore mieux la visite et

L'assistance

dont le guide était particulièrement documenté. Cette visite virtuelle a donné l'envie à toute l'assistance de se rendre à Aussois pour découvrir ce riche patrimoine.

**Terrier : registre de l'ancien régime (avant le XVII^{ème} siècle) qui tenait lieu de cadastre. Propriétés, héritages, ventes, mutations, etc.,.....et qui permettent de pallier un peu l'absence de documents d'état civil avant 1600.*

Aussois au moment de l'Annexion

23 avril 1860,

la Savoie choisit de devenir française

Un vrai choix ou une simple formalité ?

Les savoyards convaincus de jouer un vrai rôle avec ce vote disent : « notre coeur va où coulent nos rivières ».

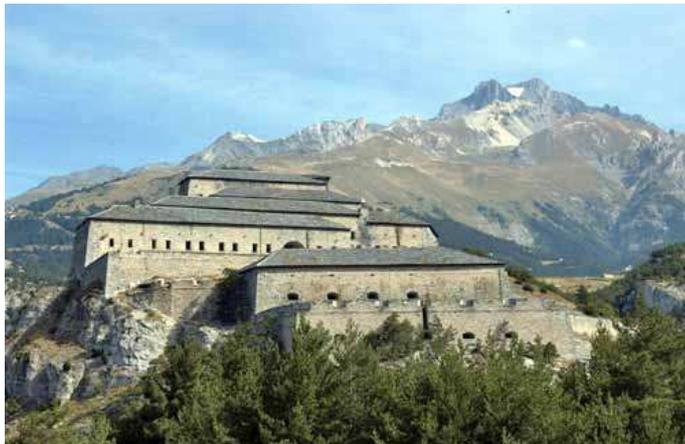
Mais, « Le plébiscite n'avait pas été envisagé par les diplomates, il correspond au voeu de Napoléon III de donner à sa conquête une allure démocratique. »

Le clergé, lui, sait, mais il doit inciter les habitants à aller participer à ce vote. L'évêque de Tarentaise donne des consignes à ses prêtres : « Le roi Victor Emmanuel II d'accord avec l'Empereur des Français, exige que nous nous prononcions sur l'Annexion de la Savoie à la France... Au point où en est maintenant cette affaire en suite du Traité du 24 mars dernier, on la regarde généralement comme irrévocable, et la votation demandée comme une simple formali-

té complémentaire »

Le jour du vote, une ambiance particulière à Aussois

Le 23 avril « A Aussois, le drapeau aux couleurs françaises fut porté dans toutes les rues. Tout se passa dans la joie et le calme. La journée se termina par un feu de joie sur une hauteur voisine. Les soldats savoisiens qui étaient au fort de l'Esseillon vinrent voter, et rentrèrent au fort avec un drapeau français; la garnison était composée en majeure partie de piémontais et de lombards qui déchirèrent leur drapeau. Les savoisiens ne furent pas mécontents de cette mésaventure : « Nous avons reçu, dirent-ils le baptême du feu ».



Le fort Victor Emmanuel est le plus grand, il aurait pu accueillir 1500 hommes, mais ce chiffre n'a jamais été atteint

Un seul « non » dans toute la Haute Maurienne

Le maire d'Aussois, Alexandre Col, qui se sentait d'autant plus honteux qu'Aussois était la seule commune de Haute Maurienne à avoir enregistré un vote « non » au référendum, adressa à l'intendant un rapport sur l'incident : «Le 23 à 11 heures du matin, le Conseil communal, drapeau de l'Annexion en tête, et une foule



Le fort Charles Félix qui a une curieuse forme en étoile est le plus petit des forts, c'est le seul qui a été détruit.

d'hommes à la suite, est allé recevoir près des bastions des fortresses les soldats savoisiens qui s'étaient façonné un drapeau provisoire qu'ils portaient en triomphe. Ils ont été salués en entrant dans la bourgade d'Aussois par une détonation de la garde nationale. Chaque militaire est venu déposer son vote dans l'urne et à l'observation qu'on leur faisait que le vote était libre, ils répondaient qu'ils n'avaient pas besoin de plume ni d'encre ; le vote des soldats a été unanime et tout entier pour l'Annexion. Le seul vote « non » a été mis par une personne qu'on soupçonne d'une patrie étrangère.

Il a été réprouvé universellement et l'on doute qu'il a été mis plutôt par oubli ou par esprit de contrariété que de tout autre manière. »

Une frontière qui pose problème

Les piémontais ne se gênent pas pour affirmer sur tous les tons que les limites du Piémont s'étendront jusqu'au fort d'Aussois.

Le monde illustré du 24 mars 1860, écrit avec résignation : « C'est au Fort de l'Esseillon, dit-on, que doivent être fixées les limites de la frontière piémontaise, après cession de la Savoie à la France »... Les piémontais tenaient absolument à conserver ces forts, qui à l'époque avaient encore leur pleine efficacité militaire. Ce n'est pas la Haute Maurienne qui les intéresse (ils n'en parlent jamais) mais avant tout, pour des raisons stratégiques, l'Esseillon. Dès le début des négociations préliminaires du Traité de Turin, Cavour avait adressé, le 9 février 1860, des instructions précises au Comte Arese : « Pour ce qui regarde la Savoie, il est absolument nécessaire que la Sardaigne conserve le Mont-Cenis et le fort de l'Esseillon; car autrement un boulet tiré par le canon que l'Empereur a eu la gloire d'inventer, pourrait aisément atteindre notre capitale.

Quatre mois après le vote, la frontière est encore en discussion :

Le comte piémontais Arese écrit le 28 avril : « ... le voeu unanime de mon pays serait de voir ses frontières assurées d'une façon à la fois sûre et digne ... que la France laisse au Piémont le territoire du Lesseillon... ».

L'Empereur lui répond le 3 mai : «... [on] ne peut aller jusqu'aux limites que vous me tracez... d'ailleurs comment rendre au Piémont les communes qui ont voté en masse leur annexion à la France? ».

Que faire des forts ?

Ces forts ont été construits par les sardes pour empêcher les invasions françaises, que va-t-il se passer, à partir du Rattachement, si c'est l'armée française elle-même qui va les occuper ?

Napoléon III refuse la frontière à l'Esseillon, mais accepte de démolir les forts pour qu'ils ne soient plus une menace pour Turin.

« La démolition du fort fut commencée le 19 [août] en présence du détachement piémontais : elle fut terminée le 22 . Les officiers piémontais assistaient à la démolition du haut du mamelon voisin ... les officiers piémontais manifestèrent ouvertement leur mauvaise humeur : « Les français se moquent de nous ; ils démolissent sous nos yeux les forts que nous avons construits! »... il ne s'agissait, dans l'esprit du général Frossard (suivant les instructions directes de l'Empereur), que d'un semblant de démolition, destiné à produire un effet immédiat sur l'opinion et sans conséquence pour l'avenir. Ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est que l'on arrêta là les destructions après celle du Fort Charles Félix. »

Toujours le drapeau sarde sur l'Esseillon !

Du côté français, ordre est donné de procéder à l'occupation des forts dès que l'armée sarde les aura évacués. Ce qui est fait le 25 août... les habitants d'Aussois commençaient à trouver le temps long : il y avait quatre mois qu'ils avaient exprimé leur volonté d'être français et le drapeau piémontais flottait toujours sous leurs yeux à l'Esseillon.

La Savoie, un pays à civiliser

« Le mariage, cependant, ne fut pas toujours exempt de heurts qui provinrent le plus souvent de la méconnaissance que nos nouveaux administrateurs avaient des savoyards, de ces six cent mille malheureux, croyaient-ils, qui végétaient sur une terre stérile et

nue et qu'il fallait civiliser... Ainsi, des fonctionnaires arrivaient pourvus d'un dictionnaire français-italien dans la crainte de ne pouvoir comprendre le charabia savoyard. Quelle était leur surprise d'entendre une langue aussi pure et quelque fois meilleure que la leur. Ils ne pouvaient savoir qu'en Savoie 74% des habitants savaient lire et écrire contre 70% dans le reste de la France, que dans les hautes vallées, c'était 85% ... et qu'enfin la presque totalité des époux pouvaient signer leur acte de mariage. »

Relevé par Marie-Jo Berger.

Des prénoms.....

Certaines générations, un peu conformistes et quelque peu traditionalistes, s'offusquent parfois des prénoms que les jeunes parents donnent à leur nouveau-né. La consultation du « carnet » du Dauphiné Libéré, rubrique des naissances, permet, il est vrai, des découvertes rares en la matière. Mais il est vrai aussi que les prénoms et leur bizarrerie ne sont qu'une mode et que chaque génération a la sienne. Ainsi, on a relevé dans un texte de la revue « Nos ancêtres et nous » un certain nombre de prénoms qui, aujourd'hui, nous font sourire, mais que nos prédécesseurs ont porté toute leur vie, le plus souvent à leur corps défendant. Ils datent du 17ème et 18ème siècle.

Régalez-vous!

Andoche	1727	Marsuel	1676
Anisette	1734	Martenne	1642
Blaisette		Martral	1719
Blaisine	1775	Melchiolle	1646
Chicrette	1644	Patier	1738
Damier	1653	Philomen (m)	1877
Fariolle	An 3	Quatrine	An 8
Fiacrin	1741	Thomasse	
Fiacrine	An 10	Tirion	1686
Lazotte	1670	Zorobabel	1795
Mangeotte	1653		

Et enfin, le meilleur pour la bonne bouche:

Zoézedoé

Celui-ci est le résultat d'une communication défectueuse entre celui qui l'a déclaré et celui qui l'a inscrit. En effet, si l'on épèle, ça donne:

Zoé, zède, o, é!

Vous imaginez de traîner toute votre vie le prénom de Zoézedoé? Dernière précision, il semble que ces prénoms soient originaires de Franche Comté ou de Bourgogne. Nous ne sommes pas sûrs qu'il n'y ait pas les mêmes en Maurienne!

entraide

N° 5021 BERTHET Marie Françoise

101 Rue de Roche Noire Les Mélèzes II

73300 Saint Jean de Maurienne

berthet-mf@wanadoo.fr

Recherche l'acte de naissance de

CHATEL Marie Illuminée née en 1820(?) à ????

Mariée à Reynaud (ou Renaud ou Raynaud) Zacharie

Le 12 août 1845 à Saint André

Décédée le 5 décembre 1902 à Orelle (82 ans?)

Fille de CHATEL Jean louis et de

MARTIN Marie Joseph tous deux de Saint Julien.

Et n'oubliez pas que l'entraide est à votre service et peut vous apporter de précieux renseignements

Le Témoignage d'un optimiste

Il y a des gens qui vivent des moments historiques sans s'en rendre compte ; d'autres qui ont de la chance et d'autres encore qui ne se plaignent jamais ,
et puis il y a des gens polis.....

Un de nos ancêtres Auguste VINIT du village des Covatières semble avoir réuni ces 4 atouts.

En février 1848, c'était la 2eme révolution à Paris et durant 4 jours, les 21,22,23 et 24 février il y eut des morts et des blessés, le résultat fut l'abdication de Louis-Philippe, et l'avènement de la 2eme République puis l'arrivée de Napoléon III.

Notre jeune compatriote, né sans doute vers 1820 habitait Paris au n°57 de la rue Popincourt dans le 11^e arrondissement où il exerçait le métier « d'Imprimeur lithographe » écrivit a son oncle Théodule CROZET qui habitait les Covatières ou il était probablement meunier.

Voici sa lettre , la présentation et l'orthographe ont été respectés, il y a beaucoup moins de fautes que dans les lettres des jeunes gens et jeunes filles qui fréquentent nos écoles actuellement

Rappelons qu'en 1848 la Savoie faisait partie momentanément du Royaume de Sardaigne, qu'il fallait un passeport pour aller travailler à Paris et autres provinces françaises

Paris le 2 Octobre 1848

Cher oncle crozet

Je vous écrit ces deux mots pour m'informer de l'état de votre santé ainsi que de celle de mes cousins et cousine et de toute notre famille.. Pour moi je me porte assez bien pour le moment et Dieu merci et je désire de tout mon cœur que la présente vous trouve de même.

*Cher oncle crozet ,vous trouverez dans cette lettre un acte que mon oncle Théodule m'a envoyer à paris pour faire égaliser et en suite il m'a chargé de vous l'envoyer au pays dans le plus bref délai ce qu'il me fait beaucoup de plaisir de vous rendre un petit service et surtout en me procurant l'occasion de m'informer de votre santé ainsi que de tous mes parents a qui je pense nuit et jour en espérant qu'ils sont plus heureux que moi qui suis a paris surtout en ce moment de misère car la France est bien malheureuse maintenant que depuis le mois de février les travaux n'ont pas été du tout ,a peine si j'ai gagné pour vivre, au mois de juin les travaux allaient reprendre un peut lors que la grande révolution est survenue l'on c'est battu pendant quatre jours et quatre nuits sans que le feu arrete un seul instant, le troisième jours une balle m'a enlevé ma casquette de sur ma tete et j'en ai été quitte pour la peur, la même nuit deux balles ont traversé le mur de ma chambre une a touché la couverture de mon lit juste dessus les pieds et l'autre a un pied de ma tête mais l'heure de ma mort probablement n'était pas encore arrivé et Dieu qui est juste m'a préservé de ce sort. Pendant ces quatre jours l'on évalue les morts et les blessés à quatre mille maintenant .l'on craint encore quelque chose car la misère .est trop grande pour que l'on puisse résister surtout a la porte de l'iver qui va etre très rude pour nous.
Cher oncle je vous prie d'avoir la bonté de remettre la petite lettre que la votre*

renferme à mon père ,je vous en serai très reconnaissant

*Rien autre chose pour le moment
Cher oncle je fini ma lettre en
vous embrassant oncle, cousins, et cousine
du plus profond de mon cœur et suis
pour la vie votre neveu tout dévoué
Auguste Vinit*

P S *l'acte est égalisé par le
ministre de l'intérieure, le ministre des
affaires étrangères et ambassadeur
de Sardaigne*

Auguste Vinit

*Si toute fois vous vouliez me faire plaisir
De m'écrire voici mon adresse : auguste vinit
Imprimeur Lithographe rue popincourt
N° 57 à paris*

Le destinataire de cette lettre était :
Monsieur Théodule Crozet
A Montgellafrey village de covatière
Canton de La Chambre province
de Maurienne.

Transmis par Michel Clément.

Avis de recherche.

L'aventure continue.....C'est aujourd'hui Raoul SAMBUI qui nous envoie une photo des conscrits de 1933 à Fontcouverte. Un seul connu pour l'instant: Marcel SAMBUI, 1er à droite. A vos loupes et vos albums photo pour l'identification!



Raté!

Le mois dernier, nous avons programmé pour le 11 novembre une sortie aux Archives de Turin. Le car était commandé, la liste était conséquente et la journée promettait d'être belle quand, presque au dernier moment, les Archives de Turin nous ont informé de leur fermeture provisoire pour préparer une manifestation en liaison avec le 150^{ème} anniversaire de l'Unité Italienne. Déception, bien sûr, mais ce n'est que partie remise et souhaitons que la prochaine fois que cette sortie sera organisée, les commémorations seront terminées!

Nous vous rappelons qu'à compter du 1er janvier 2012, la consultation des Archives Départementales de la Savoie en ligne sera gratuite.

Une seule adresse: www.sabaudia.org

Numéro 164 novembre 2011